



Opération de Développement Rural

Rapport annuel 2020

1. Tableau des projets réalisés

<u>Priorité PCDR</u>	<u>N° projet</u>	<u>Intitulé du projet</u>	<u>Montant du projet à 100%</u>	<u>Pouvoir(s) subsidiant(s)</u>	<u>Stade du projet</u>
1	5	Développement du parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voiries (phase 1), et d'un bâtiment relais par une extension en collaboration avec la SPI (phase 2)	Voiries : € 1.200.000 HTVA	Voiries : SPI (€950.000) Commune (€250.000)	<i>Partiellement réalisé :</i> <i>Phase 1 : nouvelles voiries</i> <ul style="list-style-type: none"> - Sur les 14 ha, seuls 2,6 à 3 ha sont encore libres - Permis d'urbanisme octroyé pour la construction d'une nouvelle voirie : terminée en 2017 - 20 avril 2018 : Inauguration des nouvelles voiries réalisées en collaboration avec la SPI
2	2	Création d'une Maison communautaire intégrant une dimension intergénérationnelle	51.819 € TVAC	<u>RW - Appel à projets « Générations rurales »</u> : 50.000 €	<ul style="list-style-type: none"> - 5 février 2013 : début des activités de la Maison communautaire « Comme chez vous » - Franc succès depuis - La comptabilité de 2019 indique un mali de 26 916 eur.

2	Aménagement de la Place d'Ouffet afin de la rendre plus conviviale et d'en faire un premier point d'accroche touristique	199.781,81 € TVAC	<u>RW - Crédits d'impulsion</u> : 150.000 €	
---	---	-------------------	---	--

3	7	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies (Ouffet) afin de soutenir la vie associative	<p>Exécution, TVA et révision comprises : 1 554 941,04 eur Hors marché de service (honoraires architecte) non encore finalisé</p> <p>Subvention du DR : 849.865,35 € à ce jour.</p>	<u>SPW Développement Rural, Commune</u>	<ul style="list-style-type: none"> - 11/09/2014 : signature de la convention-exécution - 9/03/2015 : comité d'accompagnement avant-projet - 15/04/2015 : approbation de l'avant-projet par le SPW - Décembre 2015 : approbation du projet par la CLDR et le Conseil communal - Avril 2016 : projet définitif approuvé par le Ministre de la Ruralité - Juin 2016 : ouverture des soumissions - Ratification du marché des travaux en 9 lots par Monsieur le Ministre Collin - Inauguration le 15 mars 2019 <p>IMPACT FINANCIER Cet aspect ne peut encore être analysé de façon rationnelle. Dès l'inauguration en 2019, la salle était fréquemment louée, quasiment tous les WE. Elle est appréciée pour sa fonctionnalité. Evidemment en 2020 la pandémie a tout changé.</p>
---	---	--	---	---	--

2. Tableau des projets en cours

Priorité PCDR	NNuméro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1	Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice	Fiche-projet initiale : 2.915.769,95 € (TVAC) - Actualisation de la fiche pour le PwDR 2014-2020 : 858.821,21 €	<u>SPW</u> <u>Développement Rural</u> , <u>Fonds européens</u> , <u>SPW Patrimoine</u> , <u>CGT</u> , <u>Commune</u> =>Projet non retenu dans le cadre de l'appel à projets 7.4 PwDR 2014-2020) => sollicitation dès lors du DR, avec révision à la baisse des exigences et coûts de la fiche-projet initiale	<ul style="list-style-type: none"> - Appel à projet PwDR 2014-2020 (mesure 7.4) : projet non-retenu. 20/09/2016 : accord de la CLDR pour procéder à une demande de convention auprès du développement rural 04/09/2017 : fiche-projet actualisée approuvée par la CLDR, avec exigences et coûts revus à la baisse - 27/06/2018 : Alternative visant à créer l'espace tourisme de l'autre côté de la Tour approuvée par la CLDR - Rencontre avec le SPW Patrimoine (architecte) non concluante car non d'accord pour cette alternative comme pour l'agrandissement des baies étroites (meurtrières) sur ce périmètre classé, - Le projet n'évolue donc plus pour l'instant
1	2	Ellemelle : Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords afin de redynamiser la vie associative locale et de sensibiliser la	1.073.051,67 € (TVAC)	<u>SPW</u> <u>Développement rural</u> , <u>Commune</u>	<ul style="list-style-type: none"> - 09/01/2014 : signature de la convention-faisabilité - 09/2015 : désignation de l'auteur de projet 3/12/2015 : approbation de l'avant-projet par la CLDR

		<p>population à la construction durable (convention en cours depuis 2013)</p>		<p>24/04/2020 : octroi par la RW d'un engagement complémentaire d'un montant de 169 436,06 euros Part totale du <u>SPW DR</u> désormais élevée à 842 678,32 euros</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 18/01/2016 : comité d'accompagnement avant-projet - 16/02/2016 : approbation de l'avant-projet par le SPW - 06/07/2016 : permis d'urbanisme délivré - 23/05/2017 : approbation de la convention-réalisation par le Conseil - Approbation de la Convention par le Ministre régional en date du 26/09/2017 (CSC à adapter selon la nouvelle législation sur les marchés publics) - 17/07/2019 : approbation du Collège communal pour attribution du marché à 3 entreprises pour un montant de 1. 270 969, 39, soit une augmentation significative par rapport au montant prévu en convention-réalisation → un projet d'avenant a été établi par le DR - Octobre 2019 : approbation du Conseil communal relatif à un engagement complémentaire de 169 437,06 euros → soumis à l'inspection des Finances et ministre du budget
--	--	--	--	---	--

					L'ancienne salle a été détruite en septembre 2020, les fondations ont été réalisées.
1	3	Construction d'une Maison de village à Warzée et aménagement de ses abords, sur un terrain à acquérir, afin de favoriser la vie associative et de répondre à certains besoins de l'école communale	1.394.944,84 € (estimation)	<u>SPW</u> <u>Développement rural</u> <u>Fédération Wallonie-bruxelles</u>	<p>Pour l'instant, le collège travaille à l'obtention d'un subside auprès de la Fédération WB (service infrastructures scolaires) pour construire un réfectoire à l'école communale. Il servirait d'espace de rencontres</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le CSC pour le marché de service « Architecture » a été approuvé par le CC.
1	4	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines, et amélioration des promenades		<u>SPW</u> <u>Développement rural</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Vaste fiche partiellement en cours d'activation auprès du DR pour sa section relative aux liaisons lentes : - 24/02/2020 : <i>pré-réunion de coordination avec le service extérieur du DR, relative à une future possibilité de bénéficier de ses subsides pour deux réalisations qui permettrait de boucler la triangulation OUFFET-WARZEE-ELLEMELLE :</i> <p><i>1) Tronçon en mode doux et site propre entre Warzée et Ellemelle* (alléger la</i></p>

				<p>1- subside de 100 000 euros suite à un appel à projets du SPW relatif à la « Mobilité douce »</p> <p>2 – une demande de subside de 144 000 eur a été introduite dans le cadre de l'appel à projet « Wallonie cyclabe »</p>	<p><i>part communale restante malgré le subside de la Mobilité douce)</i> <i>Prise de renseignements en cours quant à un arrangement possible avec le SPW Mobilité</i></p> <p>2) <i>Tronçon en mode doux et site propre entre Ellemelle et Ouffet (serait uniquement subsidié par le DR)</i></p> <p>- Le projet ci-dessus a été revu et évolue comme ceci:</p> <p>1- Une partie du « Tige de Hody » (qui conduit à la gare de TEC, entre le carrefour de la rue Frais Fossés et la rue au Chêne) sera aménagé en mode doux sur site propre pour un montant estimé à 135 000 EUR(honoraires et TVA compris) grâce au subside « Mobilité douce »</p> <p>2- Du «Carrefour au Chêne » jusqu'à la zone d'Habitat d'Ellemelle, un 2e mode doux sera aménagé en site propre pour un montant approximatif de 180 000,00 eur grâce à un subside éventuel du SPW</p>
--	--	--	--	---	--

					Mobilité. L'acquisition des emprises est en cours sur fonds propre
1	5	Développement du Parc artisanal par l'aménagement de nouvelles voiries (phase 1 réalisée) et d'un bâtiment Relais par une extension en collaboration avec la SPI (phase 2 en cours)	Bâtiment relais : en fonction du plafond de plafond <i>subside</i> , soit 480.000 €	Bâtiment relais extension du parc : <u>SPI</u>	<p><i>Phase 1 : voiries (réalisée – voir supra)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 avril 2018 : Inauguration des nouvelles voiries réalisées en collaboration avec la SPI <p><i>Phase 2 : bâtiment relais</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Bâtiment Relais n'est plus à l'ordre du jour - La phase 2 de cette fiche a muté en un projet d'extension du parc artisanal en collaboration avec la SPI - Projet d'agrandissement du parc en cours : étude de pré-faisabilité en standby à la SPI.
1	6	Actions à développer afin d'améliorer l'information et la communication, à destination de la population et des touristes	A déterminer	A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Le site internet a été mis à jour : ajout des cartes des 7 balades, insertion de la liste des commerçants locaux, de formulaires administratifs et de galerie de photos (2013) - Création d'une application mobile pour smartphones - Nouveau site internet communal est finalisé (marché attribué à IMIO)

1	7	Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs	A déterminer	A déterminer	- Organisation d'une journée de présentation de tous les clubs sportifs (2014)
2	4	Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, de logements, et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village	A déterminer	<u>SPW</u> <u>Développement rural,</u> <u>Commune</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Convention avec la SPI pour la réalisation de certaines études dans la perspective d'urbaniser la zone dans l'esprit de la fiche PCDR (2015) - 20/09/16 : décision de la CLDR de demander une convention au développement rural - Approbation en CLDR du marché de service relatif à l'obtention du permis d'urbanisation du terrain concerné 05/09/2018 : CSC pour lancer un marché public « auteur de projet » en vue d'actualiser le fiche-projet et d'obtenir le permis d'urbanisation approuvé par le Conseil communal - Approbation en CLDR relative à l'évaluation des exigences techniques du cahier spécial des charges - Lancement du marché public et réception de 4 candidatures en date du 29/11/2019 - Précision des grandes lignes d'orientation du projet que devra prévoir l'urbanisation - Réflexion quant à une alternative au vu de la charge financière importante engendrée par la création des voiries non prises en charge par le DR

2	5	Valorisation du patrimoine	A déterminer	A déterminer	<p>Des actions ponctuelles sont réalisées selon les opportunités</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en valeur du monument aux morts dans le cadre d'un plan éclairage. La commune a reçu la promesse de subside le 04/09/2017. ORES, le gestionnaire, a réalisé l'étude en 2017 - Mise en valeur du patrimoine lors de Wallonie Weekend Bienvenue (2015) - Réalisation inventaire des tombes de l'ancien cimetière - 2017 : réponse à l'appel à projet pour l'amélioration des cimetières en proposant l'embellissement des aires de dispersion des cendres. Projet retenu et en cours - Appel d'offre lancé pour le marché des travaux - Aires de dispersion terminées dans les 3 cimetières - Mise en conformité, progressive, des cimetières en cours - Concernant la réhabilitation du Monument aux Morts : un subside de 7 500 eur a été demandé à l'Agence Wallonne du Patrimoine. Le dossier est actuellement en attente à la Commission d'avis.
---	---	----------------------------	--------------	--------------	--

2	6	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité	A déterminer	Commune A déterminer	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition de matériel de désherbage thermique avec les communes membres du GAL Pays des Condruses (2014) : le GAL a engagé un PTP pour gérer l'utilisation de la machine - Groupe de travail lancé fin 2019 afin d'actualiser la fiche et générer de nouvelles actions - 2019 : la CLDR a approuvé l'activation de cette fiche en lot 0 ; plusieurs GT ont dès lors été réalisés en 2020 avec des citoyens concernés par le thème et la Commune - Une étudiante réalise actuellement un travail de fin d'étude par l'établissement de l'état des lieux de la biodiversité sur une partie de notre commune. - Nous avons bénéficié d'un subside de 1200 eur constitué de 234 plants. Ceux-ci permettront l'amélioration de notre maillage écologique. L'appel à projet de la RW fixe une liste d'essences ; le projet a été préparé avec le groupe « Maillage écologique » et approuvé par la RW.
2	7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies	Audit : 2000 € par bâtiment (montant à adapter en fonction de la taille du bâtiment)	UREBA : 50 % pour audit, comptabilité énergétique et étude de préféabilité, 30 % pour la rénovation	<ul style="list-style-type: none"> - Engagement d'un éco-passeur (2013) - Dossiers UREBA exceptionnel pour l'isolation des vides ventilés de l'école communale : travaux terminés en 2017

		renouvelables et sensibilisation de la population	Rénovation énergétique à venir : à déterminer en fonction des audits qui seront effectués.	énergétique des bâtiments publics	<ul style="list-style-type: none"> - Etude en 2014 afin d'améliorer l'empreinte énergétique de 3 bâtiments communaux : l'école de Warzée, l'administration et le presbytère. L'étude révèle qu'ils sont déjà performants énergétiquement - 2014 : information du personnel communal sur les économies d'énergie initiées par le dossier 31 communes au soleil - Placement d'un double vitrage au presbytère à Ouffet - Réalisation d'un audit énergétique pour la Tour de Justice par un auditeur agréé UREBA (2016) - Adhésion au projet POLLEC : signature de la convention des Maires en faveur de l'énergie et du Climat par la commune d'Ouffet - 2017 : Dans le cadre de POLLEC et de nouvelles obligations du GAL relatives à son contrat programme : réflexions en cours pour la diminution de la production de CO2 et la réalisation de nouvelles économies d'énergie - A noter que notre salle Aux Oies, déjà réalisée et notre Salle l'Aurore en
--	--	---	--	-----------------------------------	--

					construction, sont adaptées aux normes actuelles en matière énergétique.
2	8	Aménagement d'une liaison sécurisée pour les modes doux jusqu'à une « gare TEC multimodale » afin de faciliter le transport en commun vers les grandes agglomérations	A déterminer	A déterminer pour les chemins vicinaux Aire multimodale 431.018,27 € => Province : 100.000 € <u>RW-Impulsion</u> <u>2014</u> : 143.701,99 € <u>Commune</u> : 187.316,28 €	<ul style="list-style-type: none"> - Warzée - Ouffet : acquisition d'une partie d'emprise (2013) - Parking co-voiturage (accord avec Province en 2013) rue aux Oies : travaux terminés (hors PCDR) - Voir également fiche 1.4
3	2	Ellemelle : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins	A déterminer	<u>SPW</u> <u>Développement rural</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Fiche volontairement laissée vague en 2012 et précisée comme telle en 2016 : « le bâtiment servira de logements tremplins » - 21/12/2016 : activation de la fiche par la CLDR et intégration de logements tremplins au projet initial (// fiche 3.4). - 27/11/2019 : Décision en CLDR d'activer la fiche-projet - CSC pour marché de service (architecte) approuvé par la CLDR et par le Collège communal - Architecte désigné suite à un marché de services : projet actuellement en cours d'élaboration - Le projet évoluera en 2021

3	3	Rénovation des locaux du Complexe Sportif Tige de Pair	A déterminer	<u>Infrasports</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Assainissement du bâtiment du club de tennis : installation d'un drain, hydrofugation des murs, nouvelles douches en 2017 - Rénovation complète d'un des terrain et mise en œuvre d'un éclairage (subside Infrasport au tennis)
3	4	Aménagement de logements tremplins et/ou intergénérationnels et/ou à loyer modéré	A déterminer	<u>Ourthe-Amblève Logement</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 2 maisons et 6 appartements à loyers modérés à la Maladrée par OAL : les 8 logements sont terminés et attribués - Logements tremplins voir fiche 3.2
3	6	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus		<u>SPW Infrastructure projet « Mobilité active 2019 »</u> retenu : 180 000 euros uniquement pour Ouffet	<ul style="list-style-type: none"> - 2018 : réunion tenue entre les 4 communes concernées afin de voir comment constituer et introduire un dossier visant à relier le RAVeL du Condroz (Clavier) à celui de l'Ourthe (Hamoir) : Stade de la réflexion - Septembre 2019 : subside de 180.000 euros attribué à la Commune d'Ouffet par le SPW Infrastructures (suite à l'appel à projets Mobilité active 2019) pour entamer le RAVEL entre Clavier et Ouffet - Sur notre commune, le tracé relierait Warzée à Ouffet par le tige d'Oneux vers la rue du Moulin ;

					<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier projet sera soumis au CC et à la RW en 2021
Projet transcommunal OUFFET/CLAVIER		CLAVIER / OUFFET Construction d'un hall polyvalent sur la commune de Clavier		<u>SPW Développement rural</u> <u>Commune de Clavier</u> <u>Commune de Ouffet</u> <u>SPW Infrasports</u> <ul style="list-style-type: none"> - Mai 2019 : avis favorable du GW quant à l'octroi par Infrasports de 2 500 000 euros pour ce projet 	<ul style="list-style-type: none"> - 22 mars 2017 : accord CLDR et Conseil communal quant à une future collaboration avec Clavier à cet effet - 15 juin 2017 : rencontre entre FRW, GREOVA et administrations communales de Clavier et de Ouffet - Marché attribué au bureau d'architecture « L'Atelier Chora » - Projet en cours de négociation avec autres pouvoirs subsidiaires (Ruralité et Infrasports) - 16 juillet 2018 : accord de principe du SPW- Développement rural - 23 octobre 2018 : avis favorable du SPW- Direction des Infrastructures sportives - Précisions actuelles du projet par le bureau d'études Atelier Chora : - Occupation de la salle par Ouffet : 0 à 30% - Frais (gestion, occupation,) pour la Commune : calculés en fct° de cette occupation - En moyenne : frais annuels entre 35.000 € et 120.000€

					<ul style="list-style-type: none"> - Via comparaison : frais annuels devraient atteindre 50.000€ à 60.000€ - Ouffet demande un accord de principe sur cet avant-projet avec des remarques/questions/échanges susceptibles de faire évoluer le dossier et l'améliorer - Novembre 2018 : avant-projet approuvé par la CLDR de Clavier - 22 /11/2018 : ce projet dirigé par Clavier (au regard de sa part majoritaire) et accompagné par la FRW , s'est vu octroyer par le DR un convention faisabilité ; Il fait également l'objet de subsides d'Infrasports - 04.02/2019 : avant-projet approuvé par la CLDR d'Ouffet selon modifications - Mai et juillet 2018 : consultation citoyens/clubs/associations/ org officiels - 11/04/2019 : comité d'accompagnement avant-projet organisé pour convention-faisabilité déjà en cours - Débat important relatif à la future forme juridique de la structure de gestion du bâtiment - Clavier a reçu la Convention réalisation.
--	--	--	--	--	---

3. Tableau des projets en attente

<u>PPriorité</u> <u>PCDR</u>	<u>NNuméro</u> <u>projet</u>	<u>Intitulé du projet</u>	<u>Montant du</u> <u>projet à 100%</u>	<u>Pouvoir(s)</u> <u>subsidiar(s)</u>	<u>Programmation du</u> <u>projet</u>
2	1	Aménagement d'un (ou plusieurs) atelier rural (ateliers ruraux)	A déterminer	Développement Rural, SPI	A déterminer
2	9	Création d'une structure d'accueil pour la petite enfance résultant d'un partenariat public-privé	A déterminer	A déterminer	A déterminer
3	1	Construction d'infrastructures de biométhanisation et création d'un réseau de chaleur	A déterminer	A déterminer	A déterminer
3	5	Construction et aménagement d'un local communautaire dans le lotissement en projet rue Tige Pirette à Ouffet (mise en œuvre de la ZACC)	A déterminer	A déterminer	A déterminer

4. Tableau des projets abandonnés

<u>Priorité du</u> <u>PCDR</u>	<u>Numéro</u> <u>du projet</u>	<u>Intitulé du</u> <u>projet</u>	<u>Montant</u> <u>du projet à 100%</u>	<u>Pouvoir(s)</u> <u>subsidiar(s)</u>	<u>Raison de</u> <u>l'abandon</u>

5. Tableau des initiatives nouvelles

<u>Description du constat qui justifie l'initiative</u>	<u>Objectifs rencontrés du PCDR</u>	<u>Intitulé du projet</u>	<u>Montant du projet à 100%</u>	<u>Pouvoir(s) subsidiant(s)</u>	<u>Justification de l'initiative</u>
Agrandissement de l'offre aux Ouffetois en matière d'infrastructures sportives	Transcommunalité	Projet transcommunal CLAVIER / OUFFET Construction d'un hall polyvalent sur la commune de Clavier		Développement rural Commune de Clavier Commune de Ouffet Infrasports	<ul style="list-style-type: none"> - 22 mars 2017 : accord CLDR et Conseil communal quant à une future collaboration avec Clavier à cet effet - 15 juin 2017 : rencontre entre FRW, GREOVA et administrations communales de Clavier et de Ouffet - Marché attribué au bureau d'architecture « L'Atelier Chora » - Projet en cours de négociation avec autres pouvoirs subsidiants (Ruralité et Infrasports) - 16 juillet 2018 : accord de principe du Développement rural - 23 octobre 2018 : avis favorable des la Direction des Infrastructures sportives - Précisions actuelles du projet par le bureau d'études Atelier Chora : - Occupation de la salle par Ouffet : de 0 à 30% - Frais (gestion, occupation,) pour la Commune : calculés en fonction de cette occupation. - En moyenne : frais annuels entre 35.000 € et 120.000€.

					<ul style="list-style-type: none"> - Via comparaison : frais annuels devraient atteindre 50.000€ à 60.000€. - Ouffet demande un accord de principe sur cet avant-projet avec des remarques/questions/échanges susceptibles de faire évoluer le dossier et l'améliorer. - Objectif 2019 : travailler ensemble dès que tous les accords seront actés.
--	--	--	--	--	--

ANNEXE 1.1 :
TABLEAU DETAILLANT L'AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET EN PHASE DE
CONVENTION FAISABILITE ET REALISATION DE TRAVAUX

Année de la convention-faisabilité	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Montant du subside
2013	PCDR classique PwDR 2007-20013	Eco-Construction d'une Maison de village « L'Aurore » et aménagement de ses abords	Redynamiser la vie associative locale et sensibiliser la population à la construction durable	Provision pour l'étude : 34.326,29 €
Etats d'avancement physique du projet :				Date :
Désignation de l'auteur de projet :				18 septembre 2015
Approbation de l'avant-projet par l'A.C.				5 novembre 2016
Approbation de l'avant-projet par la R.W				16 février 2016
Approbation du projet par l'A.C.				23 mai 2017
Approbation du projet par le Ministre				29/09/2017
Adjudication :				06/03/2018
Décision d'attribution du marché				17 juillet 2019 en 3 lots
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre				08/04/2020
Début des travaux				Septembre 2020
Réception provisoire				A venir
Décompte final				A venir
Réception définitive				A venir
Etat d'avancement financier du projet :				Montant :
Montant conventionné à 100% TVA et honoraires architecte compris :				1 385 356, 63 €
Montant du subside développement rural				842 678,32 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur				130 835, 39 en 2020 TVA et révision comprises

Remarque : pour le projet transcommunal Clavier-Ouffet relatif à la création d'un hall omnisports, se référer au rapport ODR/CLDR 2020 de la FRW (Commune de de Clavier)

ANNEXE 2 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans)

SANS OBJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
2014	PCDR classique	Aménagement d'une maison de l'Entité dans l'ancien moulin situé rue Aux Oies	Soutenir la vie associative	€1.554.941,0 4 TVA et révision comprises et hors marché archi.	En attente
Etat du patrimoine :					
Le bien est-il toujours propriété communale ?				Oui	
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous					
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente					
Montant de la vente					
Modalités de réaffectation du montant de la vente					
Le bien est-il loué ?					Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après. En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.					
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article 3 de la convention)					
Type			Montant annuel		

Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Charges liées à l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			
Fonctionnement du projet et utilisation du bien			
Description des types d'activités menées dans le cadre du projet		Mise à disposition régulière de la Salle aux Oies pour manifestations : mariages, communions, anniversaires, réunions.... moyennant rétribution du montant des frais de fonctionnement. La salle n'a pas été occupée en 2020 suite crise sanitaire.	
Impact des activités sur emploi		Engagement d'une personne à mi-temps pour entretien + entreprises privées pour nettoyage ponctuel, traiteurs, brasseurs.....	

ANNEXE 3 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2009	2009	20 mars 2019	2009
Date des réunions durant l'année écoulée	07/10/2020	Nombre de présents	18 participants

Réflexion sur l'Opération de Développement Rural (ODR)

En 2020, les membres ont traité les dossiers suivants :

Fiche 2.6 Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité

Fiche 3.2 Ellemelle : Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école notamment dans un but de valorisation du patrimoine

Propositions de nouveaux projets à entreprendre par la CLDR	
Numéro fiche-projet	Fiche 2.4
Intitulé du projet	Aménagement du <i>terrain du Doyard</i> en logements et espaces de convivialité
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	Actualisation de la fiche-projet
Numéro fiche-projet	Fiche 2.7
Intitulé du projet	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population
Priorité du projet	Lot 2
Calendrier d'exécution	Poursuite des initiatives communales en faveur de l'énergie et du climat
Numéro fiche-projet	Fiche 3.2
Intitulé du projet	Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale d'Ellemelle (logements tremplin)
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	Actualisation de la fiche-projet et prises de renseignements auprès du DR. Marché de service « Architecture » en cours Réunion de coordination à organiser pour future convention -faisabilité avec le DR
Numéro fiche-projet	Fiche 1.4
Intitulé du projet	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines , et amélioration des promenades
Priorité du projet	Lot 1
Calendrier d'exécution	Réunion de coordination à organiser pour future convention faisabilité avec le DR pour création d'un « Mode doux » en site propre entre Ellemelle et le centre d'Ouffet.

Numéro de fiche-projet	Projet transcommunal Clavier – Ouffet : Construction d'un hall polyvalent sur la commune de Clavier
Intitulé du projet	
Priorité du projet	
Calendrier d'exécution	Voir rapport ODR CLDR de Clavier (FRW)
Numéro fiche-projet	Fiche 3.6
Intitulé du projet	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus
Priorité du projet	Lot 3
Calendrier d'exécution	A déterminer 2021/2022

ANNEXE 4 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

	Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
				Dénomination	Pourcentage intervention
2021-2022	Fiche-projet 1.4 (en partie)	Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines , et amélioration des promenades	A déterminer : - 1) Liaison douce Warzée-Ellemelle : - 2) Liaison douce Ellemelle - Ouffet :	- SPW Infrastr - Commune - SPW DR - Commune	80% « Wallonie cyclable » 80% DR
	Fiche-projet 3.2	Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins	A déterminer	SPW DR Commune	A déterminer A déterminer
	Fiche-projet 2.6	Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité	A déterminer	Commune	A déterminer
	Fiche 1.1	Création d'un pôle culturel, touristique et de rencontres sur le site de la Tour de Justice	Fiche-projet : 2.915.769,95 € TVAC Actualisation pour le dossier PwDR : 858.821,21 €	A déterminer	A déterminer

	Fiche 2.4	Aménagement, au terrain du Doyard, d'une aire de divertissements et de rencontres, de logements, et aménagements afin de favoriser la mobilité douce vers différents pôles d'activités importants du village	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	Fiche 2.7	Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux, mise en place de technologies faisant appel aux énergies renouvelables et sensibilisation de la population	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	Fiche 3.6	Aménagement d'une voie lente cyclopédestre visant à compléter le maillage eurégional actuel de structures de type RAVeL, afin d'améliorer la mobilité douce et de favoriser le développement d'un tourisme diffus	A déterminer	A déterminer	A déterminer
2022	Fiche 1.7	Mise en réseau des acteurs locaux socio-culturels et sportifs	A déterminer	A déterminer	A déterminer
	Fiche 2.8	Aménagement d'une liaison sécurisée pour les modes doux jusqu'à une « gare TEC multimodale » afin de faciliter le transport en commun vers les grandes agglomérations	A déterminer	A déterminer avec les TEC	A déterminer
2023	Fiche 3.3	Rénovation des locaux du Complexe sportif Tige de Pair	A déterminer	A déterminer	A déterminer



Rapport de la Commission Locale de Développement Rural¹

2020

¹ Ce rapport est établi conformément au décret du 11 avril 2014 (article 9).

1. Etat d'avancement de l'Opération de Développement Rural (ODR)

Décision du Conseil communal de mener une ODR	19 décembre 2006
Approbation du PCDR par la CLDR	29 février 2012
Approbation du PCDR par le Conseil communal	15 mars 2012
Présentation en CRAT	2 mai 2012
Approbation du PCDR par le Gouvernement wallon	7 mars 2013
Durée de validité du PCDR	10 ans
Conventions en cours :	<ul style="list-style-type: none">• Maison de village à Ellemelle• (Projet transcommunal Clavier-Ouffet : Construction d'un hall polyvalent sur la Commune de Clavier) dirigée par la Commune de Clavier

2. Les réunions de la CLDR en 2020

Au regard du contexte sanitaire Covid 19, la CLDR n'a pu se réunir une seule fois au cours de l'année 2020. Le PV de cette réunion est annexé à ce rapport.

CLDR plénière du 7 octobre 2020

Les membres se sont réunis afin d'approuver le P. V. de la CLDR du 27 novembre 2019, de bénéficier d'une présentation de l'avant-projet relatif aux futurs *logements tremplins d'Ellemelle* (fiche 3.2), de recevoir des explications quant aux nouveautés de la nouvelle circulaire 2020 du DR 2020, et enfin de suivre les évolutions du Groupe de travail relatif à la fiche 2.6 relative au « *Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité* ».

3. Initiatives de la CLDR

La CLDR a donné son avis quant à l'avant-projet relatif à la fiche-projet Logements tremplins (3.2) à Ellemelle, ce qui permettra d'activer cette dernière – idéalement – avant septembre 2021 auprès du SPW Développement rural. Elle s'est aussi penchée sur les avancées du GT relatif à la fiche-projet 2.6 « *Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité* » (lot 0).

4. Etat d'avancement des projets en convention

La Maison de village à Ellemelle (Fiche-projet 1.2) est en voie de finalisation : les travaux ont bien débuté en 2020. Le projet communal Clavier-Ouffet relatif à un futur hall omnisports se poursuit également ; il est dirigé par la Commune de Clavier (voir Rapport ODR CLDR Clavier 2020 de la FRW).

5. Perspectives pour 2021

Plusieurs fiches-projets pourraient se voir entrer en convention-faisabilité auprès du SPW Développement rural en 2021 :

- Une partie de la fiche-projet 1.4 : « *Actualisation de l'atlas des chemins et sentiers vicinaux, **renforcement des liaisons sécurisées entre les lieux de vie de la commune et vers les communes voisines**, et amélioration des promenades* », soit la réalisation de 2 liaisons douces pour relier les différents villages de l'entité (triangulation WARZEE-ELLEMELLE-OUFFET) : subsides SPW DR, SPW Infrastructures et Commune + subside Gros Chêne/Ellemelle (Wallonie cyclable).
- La fiche-projet 3.2 relative à « *L'Aménagement du bâtiment de l'ancienne Administration communale et de l'ancienne école dans un but de valorisation du patrimoine et de création de logements tremplins* »,
- La CLDR souhaite aussi activement continuer à travailler en lot 0 la fiche-projet 2.6 relative au « *Renforcement du maillage écologique afin de favoriser la biodiversité* ».
- D'autres fiches-projets actuellement en *statu quo* pourraient également se voir poursuivies favorablement, avec ou sans l'aide du SPW DR.

**GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE
OURTHE-VESDRE-AMBLEVE**

(asbl GREOVA)

COMMUNE D'OUFFET

PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Procès-verbal de la CLDR

Du 7 octobre 2020 à 19h00

(Salle aux Oies – rue aux Oies 2 à 4590 Ouffet)

Présences

Représentation	Effectifs	Suppléants
<u>Géographique</u>		
Ouffet	JANSSEN Paulette -Excusée	LIZEN Jean-Marie
Warzée	VAN SULL Philippe	JADIN Benoît —Excusé
Ellemelle	GROSFILS Francis	LAWALREE Geneviève
<u>Politique</u>		
EC	MAILLEUX Caroline Excusée	PREVOT Michel —Excusé
EC	LARDOT Renée	SERVAIS Emilie — Excusé
EC	FROIDBISE Francis	SEIDEL Marie-Cécile — Excusé
AE	BRAQUET Marie-Jeanne	LESPAGNARD Lionel
<u>Groupe d'âge</u>		
30 ans et moins	MARTIAL François	POULIPOULIS Simon
30 à 50 ans	MASSIN Arnaud	WAUTELET Fanny (démissionnaire)
+ 50 ans	RUTHY Philippe	DEFRERE Marcel — Excusé

<u>Associatif et autres</u>	TRINE Jean-Marie DEFRECHEUX Marie-Louise KALBUSCH Xavier WAUTELET Paul MOES Jean-Marc LEGRAND Jean-Pierre GROGNA Pierre DALVAUX Anandi + JACOB Tony	VANDORMAEL A-C MARCHAL Caroline LACASSE Fabian LIZEN Valérie SERVAIS Yves Excusé BAUDOIN Joseph VANDERVORST Philippe LIMBOURG Sara
-----------------------------	---	---

Agent de développement du GREOVA : **LACASSE Maud et NOËL Julie**

Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du P.V. de la CLDR du 27 novembre 2019 ;
2. Présentation de l'avant-projet des logements tremplins à Ellemelle ;
3. Révision de la circulaire relative au Développement rural - Explications ;
4. Divers (dont le GT sur le maillage).

Compte-rendu de la réunion

1. Approbation du P.V. de la CLDR du 27 novembre 2019

Le PV est approuvé, sans remarque, à l'unanimité. Mme LARDOT précise tout de même que les présences ne sont pas correctes en ce qui concerne cette réunion. En effet, ces dernières ont été notées sur un document perdu par la suite. Les présences pour cette réunion ne sont, dès lors, pas comptabilisées et Mme LARDOT présente ses excuses.

2. Présentation de l'avant-projet des logements tremplins à Ellemelle

M. MASSIN prend la parole et présente l'avant-projet des logements tremplins à Ellemelle. L'Auteur de projet a été désigné début d'année 2020 ; il s'agit de M. LEGARDEUR Pascal.

A la base, il y avait, au total, 3 logements (le bâtiment était coupé en 2) : le premier se situait au rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^{ème} étage, le second concernait le rez-de-chaussée uniquement pour un appartement PMR et le dernier se situait au 1^{er} et 2^{ème} étage, au-dessus du logement PMR. Ces plans avaient été difficiles à réaliser car les contraintes étaient nombreuses et un gros travail était nécessaire au niveau de la toiture. La Commune a eu peur des frais que tout ceci pouvait engendrer. En supprimant le 2^{ème} étage, les frais diminuent fortement mais des logements une chambre ne sont pas envisageables car non pratiques. Au final, il y aura 2 logements et non 3 qui occuperont le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage avec, respectivement, 2 et 3 chambres. Chaque appartement aura son entrée personnelle et son jardin. Chaque logement aura une superficie de +/- 130m². Le 2^{ème} étage restera des combles. Un membre demande ce qu'il advient du logement PMR prévu car ces logements seront à étages et impossibles pour une personne à mobilité réduite. Les 3 chambres sont importantes même pour un couple de jeunes car ces chambres supplémentaires peuvent représenter une chambre pour enfant et un bureau.

Mme LARDOT précise que les plans seront encore sujets à évolution car ne connaissant pas les subsides que la commune pourrait obtenir dans ce dossier, rien n'est encore fixé. Si les subsides ne sont pas suffisants, la commune ne pourra activer la fiche-projet.

M. VAN SULL prend la parole et demande pourquoi les logements ne seraient pas définis par étage ? Cela permettrait de créer un appartement PMR au rez-de-chaussée. Le jardin pourra, tout de même, être séparé en deux et chaque logement disposera de ses places de parking comme c'était le cas à la base. L'idée est appréciée par les autres membres. Mme LARDOT précise qu'il y aura 1 place ½ de parking par appartement. D'autres places de stationnement pourront être réalisées autour du bâtiment pour les invités ou toute autre voiture supplémentaire.

Mme LARDOT termine ce point en invitant les membres à réfléchir sur ces plans et revenir vers elle par mail ou lors de la prochaine réunion CLDR où, la nouvelle circulaire sera peut-être parue.

3. Révision de la circulaire relative au Développement rural – Explications

Mme LARDOT poursuit la réunion en abordant le troisième point de l'ordre du jour. En mars dernier, juste avant la période de confinement, toutes les communes de la Région Wallonne disposant d'une Opération de Développement Rural en cours, ont reçu un courrier de la Ministre Tellier, nouvelle Ministre en charge du Développement rural. Ce dernier précisait que la circulaire relative au DR allait connaître des modifications et que la nouvelle paraîtrait en automne 2020. Actuellement, cette circulaire est toujours en cours. Ces modifications signifient que toutes les conventions en cours sont gelées et qu'il n'est pas possible d'organiser de réunions de coordination afin d'en obtenir une nouvelle convention également. Les taux de subvention sont revus et changeront peut-être les futures fiches-projets souhaitées dans la Commune. Si les subsides diminuent fortement, les logements à Ellemelle ne pourront être réalisés car

la part communale sera trop importante. Les membres de la CLDR seront informés dès que la Commune aura plus d'informations. Il était important que chacun sache pourquoi les fiches sont en stand-by cette année.

4. Divers

Le premier point divers concerne le groupe de travail relatif au maillage écologique. Pour rappel, ce dernier a été mis en place fin 2019 et s'est déjà rencontré plusieurs fois jusqu'à ce jour. Malheureusement, certaines réunions ont dû être reportées à cause du Covid-19. La prochaine se tiendra à l'Administration communale le 21 octobre 2020 à 16H30. Tout le monde est le bienvenu. M. VAN SULL demande que lors d'une prochaine rencontre, un agriculteur pratiquant la biodiversité soit invité. Chacun marque son accord.

Jusqu'à présent, le groupe a abordé différents thèmes dans cette fiche-projet actualisée : la gouvernance, l'éducation et la communication, les secteurs et publics cibles (particuliers, agriculteurs, forestiers) et enfin, le tourisme et le bien-être. Les débats ont été animés mais le groupe s'est orienté vers une même direction et diverses actions pourraient rapidement voir le jour dans la Commune. Parmi ces actions, nous pouvons citer la promotion des outils et primes de la Région Wallonne vers les citoyens ainsi que la valorisation du fauchage tardif, l'installation de panneaux ADALIA dans les cimetières et espaces publics, la sensibilisation à la stérilisation des chats domestiques et l'installation d'une puce (obligatoires), la poursuite des actions du Contrat Rivière avec notamment la lutte des plantes invasives, la création d'un inventaire sur la biodiversité ouffetoise, l'installation de nichoirs, etc. La suite des actions et des idées sera débattue lors des prochaines rencontres où, répétons-le, chacun est invité.

Mme LARDOT signale que la commune a reçu un subside de 1200€ durant le confinement afin de planter 234 plants rue du Tige, le long des champs. Cette dernière s'en est occupée avec M. VAN SULL.

Mme LARDOT remercie tous les membres pour leur présence malgré l'ordre du jour assez faible et la réunion est clôturée à 19H30.